

## L'évêque du diocèse de Scranton sanctionne un de ses prédécesseurs

Author : Rédaction RC

Categories : [Americatho](#), [En Une](#), [Episcopat](#), [Scandale pédophile](#)

Date : 6 septembre 2018



C'est une décision inhabituelle et sans précédent qu'a prise, le [31 août dernier](#), Mgr Joseph Bambera, évêque du diocèse de Scranton (Pennsylvanie) depuis 2010, en appliquant des sanctions disciplinaires à l'un de ses prédécesseurs Mgr James Timlin qui en occupa le siège de 1994 à 2003. À la suite des révélations apportées par le rapport du Grand Jury de Pennsylvanie publié le 15 août dernier, Mgr Bambera a fait étudier par le *Review Board* de son diocèse – commission indépendante chargée de suivre les abus sexuels de membres du clergé, en application de la "Charte de Dallas" de 2002 de la Conférence épiscopale des États-Unis – les accusations portées dans ce rapport sur Mgr Timlin. L'évêque émérite n'y est point accusé d'avoir commis des abus sexuels sur des mineurs, mais d'en avoir couvert. Ce qui fut le cas de Mgr Timlin qui avait déplacé un prêtre de son diocèse coupable d'avoir violé une mineure, et avait payé la famille de cette enfant pour qu'elle garde le silence...



« Je comprends qu'il n'est pas équitable de juger des actions passées à l'aune des standards d'aujourd'hui. Toutefois, je sais aussi que l'Église aurait pu – et aurait dû – faire plus pour protéger nos enfants. Nous ne pouvons plus ignorer ce fait aujourd'hui. C'est dans ce contexte que je vous fais part de ma décision concernant l'évêque Timlin. Après y avoir beaucoup réfléchi et étudié soigneusement les recommandations du *Review Board* indépendant, j'ai décidé d'interdire de manière permanente à l'évêque Timlin de représenter le diocèse de Scranton dans tous les événements publics, qu'ils soient liturgiques ou autres. C'est le maximum de ce que mon autorité me permet de faire envers un autre évêque. J'ai donc aussi référé de cette affaire à la Congrégation vaticane pour les évêques qui a juridiction sur d'autres aspects du ministère de l'évêque Timlin. »